

DEPARTEMENT
DE VAUCLUSE

ARRONDISSEMENT
D'APT

MAIRIE
DE
CADENET

84160 Cadenet

Téléphone 04 90 68 13 26
Mail : accueil@mairie-cadenet.fr

Délibération du Conseil Municipal de la Commune de CADENET

N° 9/2025

Mis en ligne le 24 JAN. 2025

Session du 20 janvier 2025

L'an DEUX MILLE VINGT CINQ ET LE 20 JANVIER
le Conseil Municipal de la Commune de CADENET s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois de janvier sous la
présidence de M. Jean-Marc BRABANT

Date de la convocation : 14 janvier 2025

Etaient présents : Mmes et Mrs : BRABANT, GAUDELET-SANHADJI, LORIEDO, DUVAL,
RAOUX-JACQUEME, MANGANARO, BOISGARD-BOUCHER, BOY-COURROUX, DE
LAURENS DE LACENNE, JAUMARY, BERGE, JAUBERT, GRANGE, ALBERTINI, DEBIT,
KHALIZOFF, CAUSSARIEU, MARTIN, SLAVICEK, VEVE, MICHAUX, BASTIE, LAVOREL,
RIPERT

Secrétaire de séance : Mme GRANGE Valérie

Absents :

Absents excusés : Mmes et M : SCHOFFIT, SEVE, LEROY

Procurations :

M. SCHOFFIT	a donné procuration à	M. MANGANARO
Mme SEVE	a donné procuration à	M. VEVE
Mme LEROY	a donné procuration à	M. MARTIN

PLAN DE FINANCEMENT DE LA VIDEOPROTECTION

Vu l'article L2121-29 et suivants du code général des collectivités territoriales, relatifs aux attributions du Conseil Municipal,

Vu l'article L1111-9 du même code général des collectivités territoriales relatif à l'exercice concerté des compétences,

Vu les articles L2334-32 et suivants du même code, relatifs à la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR),

Considérant le projet de développement de la vidéoprotection à Cadenet ;

Considérant que pour les demandes de financement au titre de la DETR, il est demandé une délibération du Conseil Municipal,

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du programme de sécurisation des espaces publics de Cadenet, la vidéoprotection a déjà été déployée sur plusieurs secteurs de la Ville.

En 2025, il est proposé d'installer la vidéoprotection sur le secteur du boulevard de la Liberté, de la rue des Ferrages, et du Rond-Point Isouard.

Le plan de financement a été établi comme suit :

Dépenses	En € en HT	Recettes	En € en HT	En %
Rond point Isouard	19 313,71 €	DETR (Etat)	34 194,38 €	50 %
Boulevard de la Liberté	14 164,45 €	Autofinancement /HT	34 194,38 €	50 %
Rue du 18 juin 1940	7 595,00 €			
Rue des Ferrages 1	13 291,80 €			
Rue des Ferrages 2	7 445,80 €			
Ecrans supplémentaires	6 578,00 €			
Total des charges prévisionnelles	68 388,76 €	Total des recettes prévisionnelles	68 388,76 €	
TVA Max.	13 677,75 €	Autofinancement	13 677,75 €	
TOTAL TTC max	82 066,51 €	TOTAL TTC	82 066,51 €	
		Autofinancement /TTC	47 872,13 €	

Après avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité absolue (6 contres)

- Approuve le plan de financement tel que présenté ci-dessus
- Confirme que Monsieur le Maire est autorisé à solliciter les financements précités auprès des différents partenaires
- Confirme que Monsieur le Maire est autorisé à signer tous les documents pour mettre en œuvre cette délibération
- Acte que les crédits correspondants seront inscrits au Budget Primitif 2025

Le Maire
Jean-Marc BRABANT

La Secrétaire de séance
Valérie GRANGE

